



15.09.2024

Communiqué de presse

Commune en santé : trois étoiles pour la commune de Leytron.

Lors de l'évènement populaire "Fromage et Cime", a été remis aujourd'hui le label « Commune en santé » à la commune de Leytron. La commune de Leytron se distingue par une politique communale forte qui a fait le choix d'ancrer la dimension « santé ». Elle s'est engagée dans différentes actions en faveur de la cohésion sociale, de la mobilité douce ou encore de la sensibilisation à l'importance de préserver le Vivant. Avec Leytron, 72.8% de la population valaisanne vit aujourd'hui dans une commune en santé.

Leytron commune en santé 3 étoiles (35 mesures)

Politique communale solide en faveur de la promotion de la santé et de la cohésion sociale

La commune de Leytron encourage activement les initiatives et projets favorisant les rencontres, la collaboration et le lien social au sein de sa population. Depuis 2016, elle soutient, par exemple, « La boîte à présent », un local où les citoyens peuvent déposer ou récupérer des objets en bon état. De plus, deux ventes-échanges sont organisées chaque année. La commune soutient également la « fête des voisins » en offrant à chaque organisateur un panier garni de produits du terroir.

Depuis 2018, Leytron met à disposition un terrain dédié à un jardin communautaire, permettant aux habitants de cultiver leurs propres légumes et de promouvoir l'agriculture et la biodiversité locale. Pour encourager les interactions intergénérationnelles et l'activité physique, une aire de jeux multigénérationnelle est en planification.

La commune attache également une importance particulière à l'intégration et au bien-être des nouveaux arrivants ainsi que des personnes issues de la migration, en proposant diverses mesures facilitant leur participation à la vie locale.

Encourager la mobilité douce

Au sein des écoles, la santé, le bien-être et les besoins des enfants sont au cœur de l'attention puisque la commune de Leytron a lancé un projet pilote d'utilisation de mobilier scolaire modulable en collaboration avec la Haute Ecole Pédagogique (HEP). Les élèves de Leytron bénéficient, par ailleurs, de diverses mesures en faveur de la mobilité douce, telle que l'action « à pied à l'école », des cours de sensibilisation à la pratique sûre du vélo ou encore l'organisation d'un troc-vente pour l'échange de vélos et de trottinettes. En 2022, la commune de Leytron participe à un projet pilote de plan sectoriel pour la mobilité douce qui a pour objectif de développer un réseau de pistes cyclables en collaboration avec les communes voisines¹ et le cycle d'orientation. Cette initiative encourage une mobilité durable et saine.



Préservation du Vivant et actions autour de l'eau

Depuis 2022, Leytron sensibilise ses citoyens à la protection de la biodiversité, notamment grâce à la création d'un fascicule sur les haies indigènes et à un programme de subventions pour leur transformation. Le sentier botanique « Mille fleurs » à Ovronnaz offre une promenade éducative, permettant de découvrir plus de 200 espèces de fleurs alpines. Chaque année, les élèves du cycle d'orientation participent à des opérations de nettoyage et de ramassage des déchets, renforçant ainsi leur sensibilisation à l'écologie et à la responsabilité civique.

Depuis 2023, la commune a initié plusieurs actions autour de la gestion de l'eau. Un programme de planification raisonnée des arrosages a été mis en place pour encourager une utilisation durable de cette ressource, permettant de réaliser des économies significatives et de sensibiliser la population à la gestion responsable des ressources naturelles. La commune propose également des subventions pour la récupération de l'eau de pluie et distribue des pommeaux de douche économes afin de réduire la consommation d'eau.

Le label commune en santé

« Commune en santé » est un programme qui vise à valoriser les communes actives dans le domaine de la promotion de la santé et du bien-être de la population. Lancé en 2010, le label Commune en santé a été développé par Promotion santé Valais et s'est depuis déployé dans plusieurs cantons romands.

Intégrer la promotion de la santé, du bien-être et du bien vivre-ensemble contribue à agir pour le développement durable d'une localité.

En Valais, 39 communes sont à ce jour labellisées "Commune en santé". 72.8% de la population valaisanne vit désormais dans une commune en santé.

Les objectifs du label

Renforcer les compétences des communes en promotion de la santé

Valoriser les mesures favorables à la santé déjà existantes au sein des communes

Inciter les communes à développer ou mettre en œuvre de nouvelles mesures

Ancrer et pérenniser ces mesures sur le long terme

Pour en savoir plus [label](#)
[vidéo de présentation](#)

Contacts presse

Jospeph Ramuz, président de la commune de Leytron – 079/431.90.88

Mélanie Mc Krory, responsable du label pour le Valais Romand – 079/620.73.41

ⁱ Les communes de Saillon, Chamoson, Riddes et Isérables